Annexe n°1 Applications et possibilités

Cette annexe reprend en grande partie les recherches effectuées pour le rapport de veille technologique, chapitre « Applications incluses dans nos recherches ».

PayPal:

Comme évoqué dans le rapport du premier semestre, les fonctionnalités proposées par l'API PayPal ne sont intéressantes dans le cadre de notre projet. La seule possibilité que nous proposons pour cette application est donc :

- Je souhaite que ma famille reçoive le formulaire pour fermer mon compte à ma mort. (https://www.paypal.com/us/smarthelp/article/how-do-i-close-the-paypal-account-of-a-deceased-relative-faq1694)

Pinterest:

Pinterest est exactement dans le même cas que PayPal dans le cadre de notre projet. Nous proposons donc, à l'image de PayPal, une seule option pour cette application :

- Je souhaite que ma famille reçoive le formulaire pour fermer mon compte à ma mort. (https://help.pinterest.com/en/article/deactivate-or-close-your-account)

Facebook & Instagram:

Facebook & Instagram sont deux applications faisant partie du même groupe : elles partagent donc de nombreuses similarités. Elles proposent actuellement deux options en cas de décès d'un utilisateur : fermer le compte ou le transformer en compte de commémoration. Nous pourrions envisager à long terme d'implanter d'autres options comme envoyer des messages ou poster sur le journal de l'utilisateur mais nous avons choisi de privilégier, pour l'instant, les options de base à savoir :

- Je souhaite avoir accès à la procédure pour transformer mon compte en compte de commémoration. (https://www.facebook.com/help/1070665206293088)(https://help.instagram.com/231764660354188)
- Je souhaite que ma famille reçoive le formulaire pour fermer mon compte à ma mort. (https://www.facebook.com/help/contact/228813257197480)(
 https://www.facebook.com/help/instagram/264154560391256)

Google:

Au cours de nos recherches du premier semestre, nous avions pu constater que Google avait déjà un moyen de gérer l'avenir de ses données après son décès. Nous proposons donc directement à l'utilisateur de notre site, s'il a un compte Google, d'aller directement voir « l'Inactive Account Manager ». Nous lui offrons donc juste la connaissance, s'il ne l'avait pas, de cette option proposée par Google :

Je souhaite avoir accès à l'Inactive Account Manager.
 (https://support.google.com/accounts/answer/3036546?hl=fr)

Twitter:

Twitter est le cœur de notre projet dans son état actuel. En effet, comme expliqué dans le rapport, nous avons reçu l'autorisation d'utiliser l'API Twitter en tant que compte développeur et cela nous a permis d'accéder à de très nombreuses fonctions. La liste est longue mais nous avons choisi d'en sélectionner deux dans un premier temps afin de prouver la pertinence et la faisabilité de notre projet :

- Retweeter un tweet. (dans la page « Connexion à Twitter », l'utilisateur doit indiquer l'ID du Tweet à retweeter à sa mort)
- Envoyer un message privé. (dans la page « Connexion à Twitter », l'utilisateur doit indiquer l'username du destinataire ainsi que le contenu du message à envoyer)